



## **MPV AUGMENTE LA TAILLE DE SA PROPRIÉTÉ UMEX À 70 km<sup>2</sup>**

**MONTREAL, le 28 août 2018 – EXPLORATIONS M.P.V. INC.** (« MPV » ou la « Société ») (CSE : MPV) a le plaisir d'annoncer le jalonnement de cellules (claims) supplémentaires pour augmenter la taille de sa propriété UMEX.

Suite à sa dernière campagne de forage, MPV a pu jalonner par désignation sur carte 53 cellules additionnelles (claims) totalisant 2 942,55 ha (100 % détenus par MPV), adjacents au nord des cellules existantes, afin de porter la dimension de la propriété UMEX à un grand total de 125 cellules (claims) ou près de 70 km<sup>2</sup>.

Tel que diffusé dans un communiqué le 16 août 2018, les résultats de la campagne de forage de juin 2018 ont démontré la présence d'une lentille de sulfures massifs avec, entre autres, l'intersection suivante :

**UMX-18-07 : 9,10 mètres à 2,20 % Cu; 4,05 % Zn; 1,74 g/t Au; 62,41 g/t Ag;**

### **Personne Qualifiée**

Hugues Guérin-Tremblay, géologue (OGQ #1584) et Personne Qualifiée selon le Règlement NI43-101, a préparé et approuvé le contenu technique du présent communiqué. Monsieur Guérin-Tremblay est indépendant de la Société.

### **À propos d'Explorations M.P.V. Inc.**

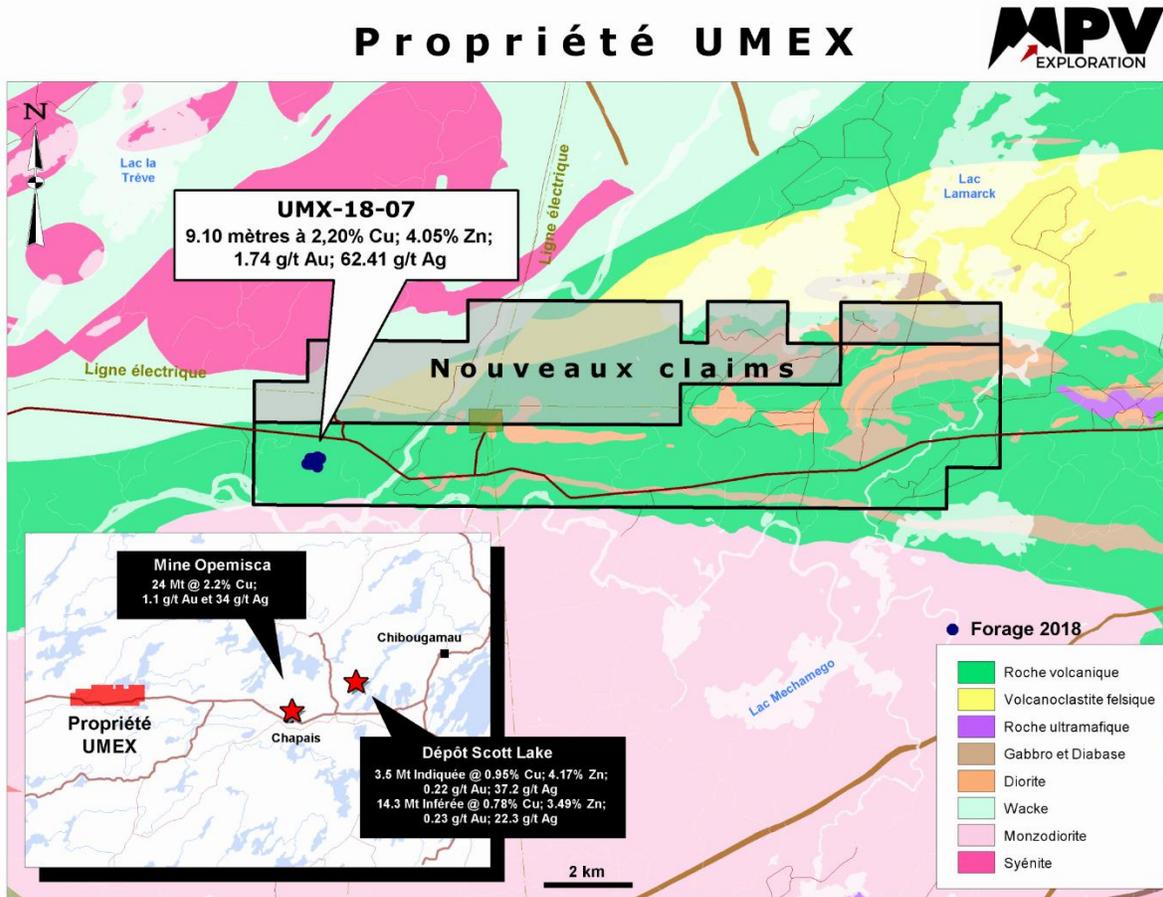
MPV est une société d'exploration minière qui vise le développement de projets de métaux de base dans la région de Chibougamau, au nord du Québec. Son actif principal est la propriété UMEX (Cuivre-Zinc-Or-Argent), située approximativement à 50 kilomètres à l'ouest de Chapais sur le territoire traditionnel Cree Eeyou Istchee de la Baie-James. Le bloc de permis UMEX couvre une superficie de 70 km<sup>2</sup> sur une distance latérale de 17 km, est accessible directement d'une route pavée et localisé à moins d'un kilomètre d'un poste de distribution électrique majeur. La propriété se situe dans la ceinture de roche verte de l'Abitibi, une formation géologique bien connue pour ses nombreuses découvertes de gisements polymétalliques et de métaux précieux.

### **Mise en garde**

Certains énoncés contenus dans ce communiqué constituent des informations prospectives en vertu des dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés contenus dans ce communiqué

comprennent les déclarations concernant la minéralisation potentielle et les mérites géologiques du projet UMAX. Ces énoncés prospectifs sont sujets à une variété de risques et d'incertitudes y compris, sans s'y limiter : risques et incertitudes liés à l'interprétation de données géologiques, risques que les résultats d'exploration futurs ne rencontrent pas les attentes de la Société, risques liés à la capacité d'obtenir les fonds nécessaires pour financer les conditions d'exercice de l'option et l'exploration et le développement du projet ; les conditions et volatilité des marchés financiers et les conditions économiques mondiales; et certains autres risques liés à la nature de l'exploration et au développement d'un projet minier. Ces énoncés reflètent les opinions de la Société à la date de ce communiqué. La Société n'a pas l'intention, et décline toute obligation, de mettre à jour ces énoncés prospectifs et de l'information, sauf tel que requis par la loi.

Carte de jalonnement :



**Pour plus d'informations sur la Société, veuillez consulter :**

[www.mpvexploration.com](http://www.mpvexploration.com)

Jean-François Perras

Président et chef de la direction

514-667-7171

Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur et se veulent des déclarations prospectives aux termes de ces lois.